

Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le

Berger Levrault

ID: 073-247300254-20230705-2023_89-DE

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE VENDREDI 30 JUIN 2023

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES EN EXERCICE : 27

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS TITULAIRES PRÉSENTS : 16

NOMBRE DE DÉLÉGUÉS ABSENTS : 11

- AYANT DONNÉ POUVOIR: 3

- N'AYANT PAS DONNÉ POUVOIR: 8

Le 30 juin 2023, à 18 heures, le conseil communautaire de la communauté de communes de Haute-Tarentaise, dûment convoqué par le Président, s'est réuni à la salle Planjo de Sainte Foy Tarentaise, sous la présidence de Monsieur Yannick AMET, Président.

PRÉSENTS

Bourg-Saint-Maurice: Guillaume DESRUES, Laurence REGNIER, Laurent CHELLE, Frédéric BATAILLE, Cécile

UTILLE-GRAND

<u>Les Chapelles</u> : Paul PELLECUER <u>Montvalezan</u> : Thierry GAIDE

Séez: Lionel ARPIN, Mathieu LECLERCQ,

Sainte-Foy-Tarentaise: Yannick AMET, Daniel EUSTACHE

Tignes: Serge REVIAL, Capucine FAVRE

Val d'Isère: Gérard MATTIS, Véronique PESENTI-GROS

Villaroger: Alexis VIVET-GROS

EXCUSÉS AYANT DONNÉS POUVOIR

Morgan LE LANN donne pouvoir à Guillaume DESRUES Joëlle CAMPERS donne pouvoir à Lionel ARPIN Franck MALESCOUR donne pouvoir à Yannick AMET

EXCUSÉS

Bourg Saint Maurice: Gérard VERNAY, Françoise BESNARD, Michelle ANXIONNAZ, Nicolas MORIN

Montvalezan: Jean-Claude FRAISSARD

<u>Séez</u>: Éric JACQUEMOUD <u>Tignes</u>: Laurence FONTAINE Val d'Isère: Patrick MARTIN

SECRÉTAIRE DE SÉANCE

Paul PELLECUER



Envoyé en préfecture le 05/07/2023

Reçu en préfecture le 05/07/2023

Publié le



ID: 073-247300254-20230705-2023_89-DE

2023-89

REPRISE ET AFFECTATION DÉFINITIVE DES RÉSULTATS DE L'EXERCICE 2022 – BUDGET ANNEXE TRANSPORTS

A la suite de l'approbation du compte de gestion et du compte administratif, il convient d'arrêter définitivement les résultats et de décider de leur affectation.

Il propose que l'assemblée délibérante approuve la reprise des résultats 2022 du budget annexe « transports » comme suit :

Résultats 2022 – Section de fonctionnement	0.00€
Résultats 2022 – Section d'investissement	0.00€

Et décide de les affecter comme suit :

Excédent de fonctionnement reporté (002)	0.00€
Autres réserves (1068)	0.00€
Excédent d'investissement reporté (001)	0.00€

Le conseil communautaire, à l'unanimité

- APPROUVE la reprise définitive des résultats 2022 du budget annexe « transports » comme proposé ci-dessus ;
- AFFECTE les résultats 2022 du budget annexe « transports » comme proposé ci-dessus.

